

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations du conseil municipal, le lundi 13 janvier 2025 à 19 h, sous la présidence de monsieur le maire Michel Claveau.

Présents : M. Michel Claveau, Maire
Mme Émilie Vaillancourt, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
M. Sylvain Boily, conseiller # 3
Mme Lily Paquette, conseillère # 6

Absente : Mme Mylène Blackburn, conseillère # 4.

Formant quorum.

Assiste également à la séance : madame Marie-Ève Roy, directrice générale et greffière trésorière.

1. **MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**
2. *Constatation de l'avis de convocation;*
3. *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
4. *Vacance siège # 5 - Constatation;*
5. *Journaliers à la patinoire – Embauche;*
6. *Période de questions;*
7. *Levée de la séance.*

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 01, monsieur le maire Michel Claveau préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le maire et les conseillers constatent l'avis de convocation.

Monsieur le conseiller Sylvain Boily assiste à la séance à distance en conformité avec l'article 164.1 du code municipal.

3. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
R.10233.01.2025

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par madame la conseillère Lily Paquette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

4. VACANCE SIÈGE # 5 - CONSTATATION
R.10234.01.2025

ATTENDU QUE monsieur Pascal Vermette a remis une lettre de démission le mardi 7 janvier 2025;

POUR CE MOTIF, la présidente d'élection constate la vacance d'un siège au conseil de la municipalité d'Hébertville-Station.

QUE l'article 337 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chap. E-2.2) s'applique et que le siège sera comblé lors de l'élection générale qui aura lieu le 2 novembre 2025.

5. JOURNALIERS À LA PATINOIRE - EMBAUCHE
R.10235.01.2025

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Vaillancourt appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE procéder à l'embauche de monsieur Régis Fortin et de monsieur Antoine Saint-Pierre comme journaliers à la patinoire selon les conditions de la convention collective pour environ 30 heures par semaine au total.

QUE l'exercice de reconnaissance de l'expérience soit réalisé pour les taux horaires par la direction générale.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.10236.01.2025

Monsieur le conseiller Robin Côté propose de lever la présente séance à 19 h 16.

Monsieur Michel Claveau,
Maire

Madame Marie-Ève Roy,
Directrice générale